



Déjeuner - Semaine du 23-12-2024 au 27-12-2024

Goûter 100%



Lun.



Salade verte vinaigrette^{1 8 9 10 11 12}



Escalope de dinde à la crème^{1 7 8 9 10 11}



Lentilles^{1 8 9 10 11}



Yaourt brassé à la figue⁷



Fruit

Choco Bisson vanille^{1 3 6 8}

Lait⁷

Mar.



Velouté de légumes⁹



Crêpe à l'emmental^{1 2 3 4 7 9 10 14}



Blé à la tomate^{1 7}



Camembert AOP⁷



Fruit

Pain & confiture de fraise¹

Lait⁷

Mer.

--- Férié ---

Jeu.



Choux fleurs en salade^{1 8 9 10 11 12}



Spaghetti bolognaise^{1 8 9 10 11}



Yaourt brassé⁷



Moelleux aux fruits rouges^{1 3 6 7 8}

Pain et chocolat^{1 7 8}

Clémentine

Ven.



Betteraves à la ciboulette^{1 8 9 10 11 12}



Parmentier* de poisson gratiné^{1 2 3 4 6 7 8 9 10 11 12 14}



Emmental⁷



Fruit

Croissant^{1 3 6 7 8 11}

Lait⁷



Cuisiné sur place à base de produits bruts et frais



Cuisiné sur place à partir de produits bruts en conserve



Plat non cuisiné sur place (usine, cuisine centrale, liaison froide, ...)



Cuisiné sur place à partir de produits nature surgelés



Cuisiné sur place à base de produits déshydratés



Produit artisanal dont la recette émane de la Caisse des Ecoles du 5^{ème}



Terroirs Hauts-de-France Fermier



Label Rouge



100% végétarien



Agriculture Biologique



* au moins 1 ingrédient Bio



aide UE à destination des écoles

Les déjeuners sont cuisinés sur place, avec des produits de proximité et de grande qualité, et servis en liaison chaude.

Le pain accompagnant les repas est BIO. Tous nos produits sont garantis sans OGM ni huile de palme.

Toutes les viandes proviennent d'animaux nés, élevés et abattus en France

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de livraison ou de tout autre imprévu.

Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO), nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : Céréales contenant du gluten¹, Crustacés², Oeufs³, Poissons⁴, Arachides⁵, Soja⁶, Lait⁷, Fruits à coques⁸, Céleri⁹, Moutarde¹⁰, Graines de sésame¹¹, Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/l¹², Lupin¹³, Mollusques¹⁴